

dont le territoire conserva depuis lors le nom de France, à l'exclusion de tous ceux auxquels ce nom avait appartenu autrefois<sup>1</sup>.

De ce dernier démembrement de l'empire des Franks date, à proprement parler, l'existence de la nation française; et tous les faits qui s'y rapportent, loin d'être envisagés avec dégoût comme des événements funestes, devraient être recherchés soigneusement et détaillés avec intérêt; car c'est sur eux que reposent véritablement les bases de notre histoire. Nos anciennes institutions, nos mœurs et notre langue sont un produit des deux révolutions politiques par lesquelles ont été séparés l'un de l'autre, d'abord les pays de langue romane et de langue tudesque, ensuite ceux de la langue d'*ouy* et de la langue d'*oc*. Le berceau du peuple français n'est ni la patrie des Franks au delà du Rhin, ni la Gaule dans toute son étendue, mais le pays d'entre Meuse et Loire. La position centrale du royaume compris entre ces limites devait lui fournir à la longue les moyens d'envahir et de s'assimiler en quelque sorte les états formés autour de lui sur l'ancien territoire gaulois. Tous les gouvernements qui se succédèrent en France depuis le x<sup>e</sup> siècle, quelque différents qu'ils aient été par leur constitution et le degré de leur puissance extérieure, tendirent également à ce but. Il ne fut atteint complètement qu'après bien des siècles; et de toutes les réunions territoriales opérées soit par la guerre, soit par la politique et les alliances, sortit enfin la nation actuelle, diverse d'origine, non-seulement pour ce qui regarde le mélange des Franks et des Gaulois, mais à cause de la différence primitive des souverainetés, des langues et des traditions provinciales.

<sup>1</sup> Recueil des Historiens de la France, t. VII et VIII.

---

## LETTRE XII.

Sur l'expulsion de la seconde dynastie franke.

Un fait extrêmement remarquable, c'est que dès l'époque où, à parler rigoureusement, commence la nation française, il se prononce dans cette nation nouvelle un vif sentiment de répugnance pour la dynastie qui, depuis un siècle et demi, régnait sur le nord de la Gaule. A la révolution territoriale de 888 correspond, de la manière la plus précise, un mouvement d'un autre genre, qui élève sur le trône un homme entièrement étranger à la famille des *Karolings*. Ce roi, le premier auquel notre histoire devrait donner le titre de roi de France, par opposition aux rois des Franks, est Ode, ou, selon la prononciation romane qui commençait à prévaloir, Eudes<sup>1</sup>, fils du comte d'Anjou Rodbert-le-Fort. Élu au détriment d'un héritier qui se qualifiait de légitime, Eudes fut le candidat national de la population mixte qui avait combattu cinquante ans pour former un état par elle-même; et son règne marque l'ouverture d'une seconde série de guerres civiles terminées, après un siècle, par l'exclusion définitive de la race de Karle-le-Grand. En effet, cette race toute germanique, se rattachant, par le lien des souvenirs et les affections de parenté, aux pays de langue tudesque, ne pouvait être regardée par les Français que comme un obstacle à la séparation sur laquelle venait de se fonder leur exis-

<sup>1</sup> *Ode*, *oté* ou *othe* signifiait *riche* dans tous les anciens dialectes de la langue tudesque. On disait, dans la langue romane, *Odes* ou *Eudes* pour le nominatif, et *Odon* ou *Eudon* pour les autres cas.

bert, élu et couronné roi en haine de la dynastie franke. Mais peu d'années après, changeant de parti, il abandonna la cause de Charles-le-Simple et fit alliance avec le roi Raoul. En 936, espérant qu'un retour à ses premiers errements lui procurerait plus d'avantages, il appuya d'une manière énergique la restauration du fils de Karle, Lodewig surnommé d'Outre-Mer.

Le nouveau roi, auquel le parti français, soit par fatigue, soit par prudence, n'opposa aucun compétiteur, poussé par un penchant héréditaire à chercher des amis au delà du Rhin, contracta une alliance étroite avec Otho, premier du nom<sup>1</sup>, roi de Germanie, le prince le plus puissant et le plus ambitieux de l'époque. Cette alliance mécontenta vivement les seigneurs, qui avaient une grande aversion pour l'influence teutonique. Le représentant de cette opinion nationale, et l'homme le plus puissant entre la Seine et la Loire, était Hug ou Hugues, comte de Paris, auquel on donnait le surnom de Grand, à cause de ses immenses domaines<sup>2</sup>. Dès que les défiances mutuelles se furent accrues au point d'amener, en 940, une nouvelle guerre entre les deux partis qui depuis cinquante ans étaient en présence, Hugues-le-Grand, quoiqu'il ne prit point le titre de roi, joua, contre Louis d'Outre-Mer, le même rôle qu'Eu-des, Robert et Raoul avaient joué contre Charles-le-Simple. Son premier soin fut d'enlever à la faction opposée l'appui du duc de Normandie; il y réussit, et, grâce à l'intervention normande, il parvint à neutraliser les effets de l'in-

<sup>1</sup> *Otho, othe*, dans le dialecte saxon, comme *odo, ode*, dans le dialecte franko-tudesque, signifiait *riche*. La terminaison en *o* appartient à la forme la plus ancienne. L'*n* dont on fait suivre ce nom est étrangère à la langue germanique. Autrefois on écrivait *Othes* pour le nominatif et *Othon* pour les autres cas.

<sup>2</sup> *Hug* signifie *prévoyant*. La forme romane de ce nom était *Hues* pour le nominatif, et *Huon* pour les autres cas.

fluence germanique. Toutes les forces du roi Lodewig et du parti frank se brisèrent, en 945, contre le petit duché de Normandie. Le roi, vaincu en bataille rangée, fut pris avec seize de ses comtes et enfermé dans la tour de Rouen, d'où il ne sortit que pour être livré aux chefs du parti national qui l'emprisonnèrent à Laon<sup>1</sup>.

Pour rendre plus durable la nouvelle alliance de ce parti avec les Normands, Hugues-le-Grand promit de donner sa fille en mariage à leur duc. Mais cette confédération des deux puissances gauloises les plus voisines de la Germanie attira contre elles une coalition des puissances teutoniques, dont les principales étaient alors le roi Othon et le comte de Flandre. Le prétexte de la guerre devait être de tirer le roi Louis de sa prison; mais les coalisés se promettaient des résultats d'un autre genre. Leur but était d'anéantir la puissance normande, en réunissant ce duché à la couronne de France, après la restauration du roi leur allié: en retour ils devaient recevoir une cession de territoire, qui agrandirait leurs états aux dépens du royaume de France<sup>2</sup>. L'invasion, conduite par le roi de Germanie, eut lieu en 946. A la tête de trente-deux légions, disent les historiens du temps, Othon s'avança jusqu'à Reims. Le parti national,

<sup>1</sup> . . . . In arcem Rotomagi servandus missus est. (Order. Vital., apud script. rer. gallic. et francic., t. IX, p. 12.) — Postea nempe Hugo Magnus, parisiensis comes, et Theobaldus carnotensis cum proceribus Franciæ contra Ludovicum rebellant; et a ducibus suis circumventus capitur, et Laudunum missus publicæ custodiæ mancipatur. (Hist. reg. Franc., ibid., p. 44.)

<sup>2</sup> Ludovicus si quidem, ut hos magnarum virum duces (Richardum scilicet et Hugonem) amoris vinculo connexos esse didicit, timens ne eorum conatu deponeretur a culmine regni, missit Arnulphum flandrensem... ad Othonem transrhenanum regem, mandans quoniam si Hugonem Magnum omnino contereret, et normannicam terram suo dominio subigeret, procul dubio lothariense regnum illi contraderet. (Willelm. Gemet. hist., apud script. rer. gallic. et francic., t. VIII, p. 266.)

qui tenait un roi en prison et n'avait point de roi à sa tête, ne put rallier autour de lui des forces suffisantes pour repousser les étrangers. Louis d'Outre-Mer fut remis en liberté, et les coalisés s'avancèrent jusque sous les murs de Rouen : mais cette campagne brillante n'eut aucun résultat décisif. La Normandie resta indépendante, et le roi délivré n'eut pas plus d'amis qu'auparavant. Au contraire, on lui imputa les malheurs de l'invasion; et, menacé bientôt d'être une seconde fois déposé, il retourna au delà du Rhin pour implorer de nouveaux secours<sup>1</sup>.

En l'année 948, les évêques de la Germanie s'assemblèrent, par ordre du roi Othon, en concile à Inghelheim, pour traiter, entre autres affaires, des griefs de Louis d'Outre-Mer contre le parti de Hugues-le-Grand. Le roi des Français vint jouer le rôle de solliciteur devant cette assemblée étrangère. Assis à côté du roi de Germanie, après que le légat du pape eut annoncé l'objet du synode, il se leva et parla en ces termes : « Personne de vous n'ignore  
« que des messagers du comte Hugues et des autres sei-  
« gneurs de France sont venus me trouver au pays d'outre-  
« mer, m'invitant à rentrer dans le royaume qui était mon  
« héritage paternel. J'ai été sacré et couronné par le vœu  
« et aux acclamations de tous les chefs de l'armée de France.  
« Mais peu de temps après, le comte Hugues s'est emparé  
« de moi par trahison, m'a déposé et emprisonné durant  
« une année entière; enfin je n'ai obtenu ma délivrance  
« qu'en remettant en son pouvoir la ville de Laon, la seule  
« ville de la couronne que mes fidèles occupassent encore.  
« Tous ces malheurs qui ont fondu sur moi depuis mon  
« avènement, s'il y a quelqu'un qui soutienne qu'ils me

<sup>1</sup> Rex Ludovicus deprecatur regem Othonem ut subsidium sibi ferat contra Hugonem et cæteros inimicos suos. (Frodoardi chron., apud script. rer. gallic. et francic., t. VIII, p. 203.)

« sont arrivés par ma faute, je suis prêt à me défendre de  
« cette accusation, soit par le jugement du synode et du  
« roi ici présent, soit par un combat singulier<sup>1</sup>. » Il ne se  
présenta, comme on pouvait le croire, ni avocat ni cham-  
pion de la partie adverse pour soumettre un différend na-  
tional au jugement de l'empereur d'Outre-Rhin; et le  
concile, transféré à Trèves, sur les instances de Leudulf,  
chapelain et délégué du *keisar*, prononça la sentence sui-  
vante : « En vertu de l'autorité apostolique, nous excom-  
« munions le comte Hugues, ennemi du roi Lodewig, à  
« cause des maux de tout genre qu'il lui a faits, jusqu'à ce  
« que ledit comte vienne à résipiscence et donne pleine sa-  
« tisfaction devant le légat du souverain pontife. Que s'il  
« refuse de se soumettre, il devra faire le voyage de Rome  
« pour recevoir son absolution<sup>2</sup>. »

Cette sentence ecclésiastique ne fut point capable de détruire un parti qui avait résisté à l'invasion la plus formidable que la France eût encore subie. Toutefois il se passa bien des années avant que les adversaires de la dynastie franke vinssent à bout de la renverser complètement, et de rompre le dernier fil qui rattachait le nord de la Gaule à la Germanie. A la mort de Louis d'Outre-Mer, en l'année 954, son fils Lothar lui succéda sans opposition apparente. Deux ans après le comte Hugues mourut, laissant trois fils, dont l'aîné, qui portait le même nom que lui, hérita du comté de Paris, qu'on appelait aussi duché de France. Son père, avant de mourir, l'avait recommandé à Rikhard ou Richard, duc de Normandie, comme au défenseur naturel de sa famille et de son parti<sup>3</sup>. Ce parti sembla sommeiller

<sup>1</sup> Frodoardi chron., apud script. rer. gallic. et francic., t. VIII, p. 202.

<sup>2</sup> Ibid., p. 475.

<sup>3</sup> Richardo duci filium suum nomine Hugonem commendare studuit ut

jusqu'en l'année 980. Durant ce long intervalle de temps, non-seulement il n'y eut point de guerre civile, mais le roi Lothar, s'abandonnant à l'impulsion de l'esprit national, rompit avec les puissances germaniques et tenta de reculer jusqu'au Rhin la frontière de son royaume. Il entra à l'improviste sur les terres de l'empire, et séjourna en vainqueur dans le palais d'Aix-la-Chapelle. Mais cette expédition aventureuse, qui flattait la vanité française, ne servit qu'à amener les Germains, au nombre de soixante mille, Allemands, Lorrains, Flamands et Saxons, jusque sur les hauteurs de Montmartre, où cette grande armée chanta en chœur un des versets du *Te Deum*<sup>1</sup>. L'empereur Othon, qui la conduisait, fut plus heureux, comme il arrive souvent, dans l'invasion que dans la retraite. Battu par les Français au passage de l'Aisne, ce ne fut qu'au moyen d'une trêve avec le roi Lothar qu'il put regagner sa frontière. Ce traité, conclu, à ce que disent les chroniques, contre le gré de l'armée française, ranima la querelle des deux partis, ou plutôt fournit un nouveau prétexte à des ressentiments qui n'avaient point cessé d'exister<sup>2</sup>.

Menacé, comme son père et son aïeul, par les adversaires implacables de la race des *Karolings*, Lothar tourna les yeux du côté du Rhin pour obtenir un appui en cas de détresse. Il fit remise à la cour impériale de ses conquêtes en

ejus patrocinio tutus, inimicorum fraudibus non caperetur. (Willelm. Gemet. hist., apud script. rer. gallic. et francic., t. VIII, p. 267.)

<sup>1</sup> Accitis quam pluribus clericis, *alleluia te martyrum*, in loco qui dicitur Mons Martyrum, in tantum elevatis vocibus decantari præcepit, ut attonitis auribus ipse Hugo et omnis Parisiorum plebs miraretur. (Baldrici chron., ibid., t. VIII, p. 283.)

<sup>2</sup> Pacificatus est Lotharius rex cum Ottone rege, Remis civitate, contra voluntatem Hugonis et Hainrici, fratris sui, contraque voluntatem exercitus sui. (Hugonis Floriac. chron., apud script. rer. gallic. et francic., t. VIII, p. 324.)

Lorraine et de toutes les prétentions de la France sur une partie de ce royaume. « Cette chose contrista grandement, » dit un auteur contemporain, le cœur des seigneurs de France<sup>1</sup>. » Néanmoins ils ne firent point éclater leur mécontentement d'une manière hostile. Instruits par le mauvais succès des tentatives faites depuis près de cent ans, ils ne voulaient plus rien entreprendre contre la dynastie régnante, à moins d'être sûrs de réussir. Le roi Lothar, plus habile et plus actif que ses deux prédécesseurs, si l'on en juge par sa conduite, se rendait un compte exact des difficultés de sa position, et ne négligeait aucun moyen de les vaincre. En 983, profitant de la mort d'Othon II et de la minorité de son fils, il rompit subitement la paix qu'il avait conclue avec l'empire, et envahit derechef la Lorraine; agression qui devait lui rendre un peu de popularité. Mais le sentiment instinctif de l'indépendance nationale, profondément enraciné dans le cœur des Gallo-Franks, ne pouvait faire une longue trêve avec cette famille condamnée d'avance, et dont la ruine était inévitable. Jusqu'à la fin du règne de Lothar, aucune rébellion déclarée ne s'éleva contre lui. Mais chaque jour son pouvoir allait en décroissant; l'autorité, qui se retirait de lui, pour ainsi dire, passa tout entière aux mains du fils de Hugues-le-Grand, Hugues, comte de l'Île-de-France et de l'Anjou, qu'on surnommait *Capet*, ou *Chapet*, dans la langue française du temps. « Lothar n'est roi que de nom, écrivait dans une de ses lettres l'un des personnages les plus distingués du x<sup>e</sup> siècle; « Hugues n'en porte pas le titre; mais il l'est en fait et en œuvres<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Dedit... Lotharius rex Ottoni regi in beneficio lotharium regnum; quæ causa magis contristavit corda principum Francorum. (Ibid.)

<sup>2</sup> Lotharius rex Franciæ prælatus est solo nomine, Hugo vero non no-

tence indépendante. L'idiome de la conquête, tombé en désuétude dans les châteaux des seigneurs, s'était conservé dans la maison royale. Les descendants des empereurs franks se faisaient honneur de comprendre cette langue de leurs ancêtres, et accueillaient des pièces de vers composées par les poètes d'outre-Rhin<sup>1</sup>. Mais loin d'augmenter le respect pour l'ancienne dynastie, cette particularité de mœurs ne servait plus qu'à lui donner une physionomie étrangère qui blessait le peuple, et l'inquiétait, non sans raison, sur la durée de son indépendance.

La suprématie des Germains sur tout l'Occident n'existait plus; mais elle était remplacée par des prétentions politiques fondées sur le droit de conquête, qui pouvaient aisément servir de prétexte à de nouvelles invasions, et menaçaient surtout la France, d'abord comme voisine, et ensuite comme seconde patrie des Franks. L'instinct de la conservation devait donc porter ce nouvel état à rompre entièrement avec les puissances teutoniques, et à leur ôter pour jamais tout moyen de s'immiscer dans ses affaires. Ce ne fut point par caprice, mais par politique, que les seigneurs du nord de la Gaule, Franks d'origine, mais attachés à l'intérêt du pays, violèrent le serment prêté par leurs aïeux à la famille de Pepin, et firent sacrer roi, à

<sup>1</sup> Tel est le chant triomphal composé en l'honneur du roi Louis, fils de Louis-le-Bègue, après une victoire remportée sur les Normands, près de Seulcour en Vimeu. En voici les quatre premiers vers :

Einen Kuning weiz ich  
Heisset herr Ludwig,  
Der Gerne Gott dienet,  
Weil er ihms lohnet.

« Je connais un roi, son nom est le seigneur Ludwig, qui sert Dieu volontiers, parce qu'il l'en récompense, etc. » (Voyez le tome IX du Recueil des Historiens de la France, p. 99 et suiv.)

Compiègne, un homme de descendance saxonne<sup>1</sup>. L'héritier dépossédé par cette élection, Karle, surnommé le Simple ou le Sot<sup>2</sup>, ne tarda pas à justifier son exclusion du trône, en se mettant sous le patronage d'Arnulf, roi de Germanie. « Ne pouvant tenir, dit un ancien historien, contre la puissance d'Eudes, il alla réclamer, en suppliant, la protection du roi Arnulf. Une assemblée publique fut convoquée dans la ville de Worms; Karle s'y rendit, et, après avoir offert de grands présents à Arnulf, il fut investi par lui de la royauté dont il avait pris le titre. L'ordre fut donné aux comtes et aux évêques qui résidaient aux environs de la Moselle, de lui prêter secours, et de le faire rentrer dans son royaume, pour qu'il y fût couronné; mais rien de tout cela ne lui profita<sup>3</sup>. »

Le parti des *Carolingiens*, soutenu par l'intervention germanique, ne réussit point à l'emporter sur le parti qu'on peut nommer français. Il fut plusieurs fois battu avec son chef, qui, après chaque défaite, se mettait en sûreté derrière la Meuse, hors des limites du royaume. Charles-le-Simple parvint cependant, à force d'intrigues, et grâce au voisinage de l'Allemagne, à obtenir quelque puissance entre la Meuse et la Seine : ce qui fait dire à plusieurs historiens que le royaume fut divisé en deux par le cours de la Seine, et que Charles devint roi au nord, tandis qu'Eudes l'était au midi<sup>4</sup>. Un reste de la vieille opinion germa-

<sup>1</sup> Saxonici generis vir... (Script. rer. gallic. et francic., t. IX, p. 436.)

<sup>2</sup> On trouve dans les historiens originaux *simplex*, *stultus*, et quelquefois *sottus*.

<sup>3</sup> Carolus vires Odonis ferre non valens, patrocina Arnulphi supplex exposcit. Sed neutrum horum illi quicquam profuit. (Annal. Mett., apud Script. rer. gallic. et francic., t. VIII, p. 73.)

<sup>4</sup> Tunc divisum est regnum in duas partes. A Rheno usque ad Sequa-

nique, qui regardait les Welskes ou Wallons comme les sujets naturels des fils des Franks, contribuait à rendre cette guerre de dynastie populaire dans tous les pays voisins du Rhin. Sous prétexte de soutenir les droits de la royauté légitime, Swintibold, fils naturel d'Arnulf, et roi de Lorraine, envahit le territoire français en l'année 895. Il parvint jusqu'à Laon avec une armée composée de Lorrains, d'Alsaciens et de Flamands, tous gens de langue tudesque; mais bientôt il se vit forcé de battre en retraite devant l'armée du roi Eudes<sup>1</sup>. Cette grande tentative ayant ainsi échoué, il se fit à la cour de Germanie une sorte de réaction politique en faveur de celui qu'on avait jusque-là qualifié d'usurpateur. Eudes fut reconnu roi, et l'on promit de ne plus donner à l'avenir aucun secours au prétendant<sup>2</sup>. En effet, Karle n'obtint rien, tant que son adversaire vécut; mais, à la mort du roi Eudes, lorsque le changement de dynastie fut remis en question, le *keisar* prit de nouveau parti pour le descendant des rois franks. La puissance impériale, pesant sans contre-poids sur le petit royaume de France, contribua fortement, quoique d'une manière indirecte, à amener une restauration.

Charles-le-Simple, proclamé roi en 898, par une grande partie de ceux qui avaient travaillé à l'exclure, régna d'abord vingt-deux ans sans aucune opposition. C'est durant cet espace de temps que, pour se ménager un nouvel appui

nam fuit regnum Caroli; et a Sequana usque ad Hispaniam fuit regnum Odonis. (Brev. chron., *ibid.*, p. 253.)

<sup>1</sup> Qui cum Carolo erant conferunt se ad Zuendebolchum... uti... juvet Carolo. (Annal. Vedast., apud script. rer. gallic. et francic., t. VIII, p. 91.) — Collecto immenso exercitu Lugdunum venit... (Annal. Mett., *ibid.*, p. 74.)

<sup>2</sup> Arnolfus rex cum Odone, Galliarum rege, pacem firmat, Caroloque filio regis Ludovici Balbi... munera offerenti auxilium denegat. (Hermann Contracti chron., *ibid.*, p. 249.)

contre le parti qu'il redoutait toujours, il abandonna au chef normand Rolf ou Roll<sup>1</sup> tous ses droits sur le territoire voisin de l'embouchure de la Seine, et lui conféra le titre de duc : mais cette fondation d'un nouvel état sur le territoire gaulois eut, à la longue, des résultats tout différents de ceux que le roi Charles s'était promis. Le duché de Normandie servit, pour ainsi dire, à flanquer le royaume de France contre les attaques de l'empire germanique et de ses vassaux lorrains ou flamands. Les nouveaux ducs, politiques habiles et guerriers infatigables, ne tardèrent pas à intervenir aussi dans la querelle de dynastie. Indifférents à l'avantage personnel de la postérité de Charlemagne ou de ses compétiteurs, en s'immisçant dans des disputes qui leur étaient étrangères, ils ne cherchaient qu'une occasion soit de reculer leurs frontières aux dépens de la France, soit de devenir plus indépendants à l'égard de cette couronne dont ils s'étaient reconnus vassaux. Aucun motif national ne les entraînait, comme les rois de la Germanie, vers l'un des deux partis rivaux; ils balancèrent donc quelque temps avant de se décider. Roll, premier duc de Normandie, fut fidèle au traité d'alliance qu'il avait fait avec Charles-le-Simple, et le soutint, quoique assez faiblement, contre Rodbert ou Robert<sup>2</sup>, frère du roi Eudes, élu roi en 922 par le parti de l'exclusion. Son fils Wilhialm<sup>3</sup> ou Guillaume I suivit d'abord la même politique; et lorsque le roi héréditaire eut été déposé et emprisonné à Laon, il se déclara pour lui contre Radulf ou Raoul<sup>4</sup>, beau-frère de Ro-

<sup>1</sup> Ce nom paraît être une contraction de celui de *Rodulf*. En langue romane, on disait *Roul* ou *Rou*.

<sup>2</sup> Le nominatif roman était *Roberz*, et *Robert* ne s'écrivait que pour les autres cas.

<sup>3</sup> Cette forme appartient à l'idiome scandinave; dans la langue tudesque on disait *Wilhelm*, *protégeant volontiers*.

<sup>4</sup> Dans l'ancienne langue française, on écrivait au nominatif *Raouls* ou *Raoulx*, et *Raoul* aux autres cas.